

# **Avis de consultation du public**

## **Projet de Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET)**

### **Publié le 10 novembre 2020**

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

Conformément à la loi sur la Transition Energétique Pour la Croissance Verte (TECV) du 17 août 2015, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche a décidé le 19 mars 2018 d'élaborer un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de plusieurs thématiques :

- Les consommations énergétiques
- La production d'énergies renouvelables
- Les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques
- La séquestration carbone
- La vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : mobilité, habitat, déchets, urbanisme, activités agricoles et activités industrielles.

En 2018 et 2019, le territoire a organisé une large concertation avec les acteurs du territoire de manière à travailler ensemble et de co-construire la stratégie et le programme d'action du PCAET. L'objectif était de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic. Le projet de PCAET a été arrêté en conseil communautaire le 25 novembre 2019.

L'ensemble des documents constituant le projet (diagnostic, stratégie, plan d'action et suivi) ainsi que le rapport sur les incidences environnementales ont été notifiés en janvier 2020 à la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), au Préfet de région et au Président du Conseil régional. Leurs avis sont consultables sur le site internet de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche ainsi qu'au siège.

Conformément aux articles L122-4 et R122-17 du code de l'environnement, le PCAET est soumis à évaluation environnementale car il est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

Conformément à l'article L123-19 du code de l'environnement, une consultation du public par voie électronique est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET

### **du 25 novembre 2020 au 25 janvier 2021 inclus**

Pour cela, sont mis à disposition pour consultation, sur le site internet de Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche à l'adresse suivante <https://hautlimousinenmarche.fr> les documents suivants :

- Rapport de diagnostic
- Rapport de stratégie
- Rapport de plan d'actions, suivi et évaluation
- Rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique
- Avis de la Mission Régionale d'autorité environnementale
- Avis de la Préfecture de région

Ces documents seront également consultables en format papier, sur la même période :

- au siège de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche, sur demande uniquement et avec prise de rendez-vous, au siège social de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche, du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Compte-tenu des mesures sanitaires mises en place pour assurer la sécurité du public, un délai de 72h ouvrées est à prévoir entre la réception du mail de demande et le rendez-vous

Le public pourra faire part de ses observations :

- Par voie électronique, à l'adresse : [pcaet@cchlem.fr](mailto:pcaet@cchlem.fr)
- Par voie postale, à l'adresse : Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche 12 rue Jean Jaurès 87300 BELLAC

Tout courriel transmis après la clôture de la participation du public ne pourra être pris en considération. Ne seront pris en compte que les courriels comportant le nom et le prénom pour un particulier, la raison sociale pour une entreprise et le nom pour une association. Tout courriel transmis après la clôture de la consultation du public ne pourra être pris en considération.

A l'issue de la participation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des remarques et avis, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.